

## INFORMATION-COMMUNICATION

Les modalités de concertation et d'information du public ont été les suivantes :

- La réunion publique a eu lieu le 23 septembre 2016, le compte-rendu et les documents d'information sont joints à ce dossier. Une vingtaine de personnes avaient participé à cette réunion.
- Quatre panneaux d'affichage ont été mis à disposition de la population en mairie
- Article bulletin municipal : avec le bulletin a été distribué l'annonce invitant à la réunion publique du 23 septembre
- Article via le site internet : pour annoncer la réunion publique, pour annoncer l'arrêt du PLU
- Un cahier de concertation était disponible en mairie avec les documents joints au fur et à mesure de l'avancement des études. Personne n'y a fait de commentaire.

Monsieur le Maire a tiré le bilan de la concertation lors de la délibération d'arrêt du PLU.

Les différents éléments de communication sont classés par type de support :

1. Document joint au bulletin municipal
2. Affiche pour la réunion publique
3. Informations sur le site internet
4. Compte-rendu de la réunion publique
5. Panneaux d'exposition